Vol. VII, no 21, 9 mars 1981 Université du Québec à Montréal

l'uqam

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ARCHIVES

La semaine culturelle intermodulaire

«Vous êtes ici» Le savez-vous?

«Vous êtes ici», lance le slogan de cette semaine du 9 au 13 mars dite culturelle inter-modulaire, mais vous pourriez tout aussi bien être quelque part ailleurs tellement foisonnent de partout les invitations à la participation.

Répondant en cela aux objectifs premiers de la semaine, une quinzaine de modules tiendront kiosque sur la Grande place du Jasmin ou dans les couloirs du Aquin (niveau métro) pour y présenter les caractéristiques de leur champ d'étude: communications, histoire de l'art, gestion et intervention touristiques, administration, sciences comptables, animation et recherche culturelles, sciences techniques, linguistique, études littéraires, design de l'environnement, enseignement au pré-scolaire-primaire, physique, éducation physique, géographie. Ce dernier module est le seul de la famille des sciences humaines «particulièrement absente des activités de la semaine, commentent les étudiants-animateurs Réal Breton, Mario Tremblay, Kristian Tremblay, pour on ne sait trop quelles raisons.»

Certains organismes de l'UQAM n'ont pas voulu rater l'occasion d'avoir pignon sur rue cinq jours d'affilée: le SCCUQ (syndicat des chargés de cours), l'Association des étudiants marocains, le Groupe de recherche en patrimoine, l'Association coopérative de la collectivité de l'UQAM, les Presses libres, le groupe Macadam bicyclette (lié au module d'éducation physique), Radio-Clef qui assumera soit dit en passant la sonorisation des activités de la Grande place et la diffusion de l'horaire au jour le jour; en plus d'animer un kiosque, l'Ageuqam convoquera le mercredi soir, en la salle Marie-Gérin-Lajoie, une assemblée générale pour débattre de son orientation.

Les étudiants du module d'arts plastiques tiendront une exposition de leurs productions dans le foyer de la salle Alfred-Laliberté; ceux du module de musique donneront des concerts, sur l'heure du midi, à l'agora de la Grande place; dans le foyer de la salle Marie-Gérin-Lajoie, un groupe d'étudiants de communications présenteront «Performance Vitron»; en plus de mettre sur pied une nuit de la poésie, les étudiants d'études littéraires profiteront de l'événement exceptionnel que constitue cette première semaine culturelle à l'UQAM pour y lancer un recueil de poésie; afin de sensibiliser la communauté universitaire à l'étroite relation arts-gestion, le module d'administration invite les intéressés à une série de débats et rencontres sur les trois thèmes: Vivre des arts, Faire vivre les arts, Préserver les arts.

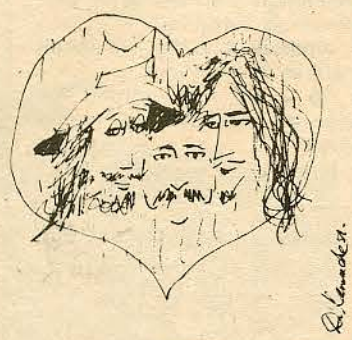

...les trois animateurs.

Et on n'a rien dit jusqu'ici des 40 heures de spectacle prévues au programme! Du chant avec la Chorale UQAM, de la danse, du cinéma, de la musique, de la poésie sonore ou verbale, du théâtre dont une présentation du Théâtre des Cuisines invité par le comité-femmes de l'UQAM, une autre des étudiants du module de biologie sur les questions d'écologie, etc. Tout ça au studio Alfred-Laliberté, de 12h à 16h30 et de 19h30 à 22h. Dès aujourd'hui, le programme complet des activités est disponible sur les présentoirs.

Grand party au JM-100 le vendredi soir pour finir en beauté cette semaine qui a exigé des trois organisateurs près d'un an de préparation. «Entre nos intentions et la réalité, il n'y aura pas une si grande marge», concluent-ils en soulignant l'entière collaboration obtenue de tous les services de l'UQAM et des étudiants de la plupart des modules, et en ne cachant pas qu'ils seront les premiers, une fois la semaine terminée, à lâcher un grand «ouf!»

D.N.

SCCUQ: vote de grève

Lors de son assemblée générale du 3 mars dernier, les membres du syndicat des chargés de cours de l'UQAM ont voté en majorité (132 pour, 66 contre, 1 bulletin annulé) en faveur d'une résolution stipulant qu'un arrêt de travail de sept jours consécutifs pourrait être déclenché au cours des semaines des 16 et 23 mars, sur décision du conseil syndical. (Notons qu'il y a 917 chargés de cours actifs cette session, qui assurent plus de 50% des cours au premier cycle.)

Adoptée après un long débat, la résolution stipule également que l'assemblée générale devra se prononcer, au terme des sept jours de grève, sur sa poursuite éventuelle, compte tenu du déroulement des négociations à ce moment; qu'à cette fin, des avis de grève soient envoyés dans les délais exigés. Par cette même résolution, le SCCUQ demande, en outre, le recours à la conciliation.

Cette proposition venait modifier celle du conseil syndical qui suggérait plus tôt aux membres présents à l'assemblée l'organisation de grèves sporadiques de 24 heures au plus dans cette même période du calendrier universitaire. L'amendement a toutefois rallié les membres du conseil syndical, du comité exécutif et du comité de négociations qui y ont vu «un moyen réaliste, justifié et raisonnable pour indiquer de façon non équivoque à l'Université que le SCCUQ entend conclure le plus rapidement possible une première entente négociée».

Selon le porte-parole du comité de négociations, M. Joseph Caron, cette décision de l'assemblée générale survient après que se soient tenues 17 séances de

(la suite en page 2)

Symposium en formation des maîtres

«L'enfant dans l'évolution des courants éducatifs»

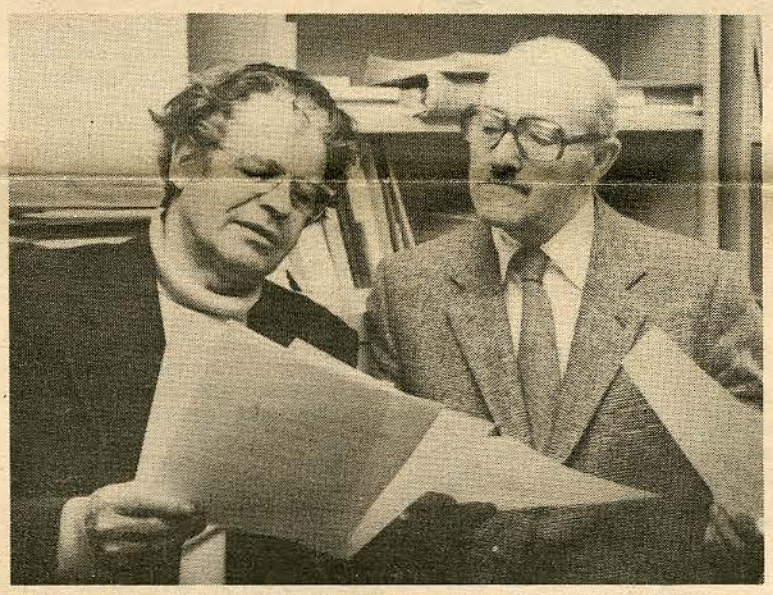

MM Jean-Claude Forand et Roland Piquette, organisateurs du symposium.

Amener l'élève, l'étudiant à orienter sa démarche de façon prospective, l'inciter à faire un choix dans un éventail d'options, voilà l'esprit dans lequel se déroulera au pavillon Lafontaine, **les 23, 24, 25 et 26 mars, le** symposium intitulé «L'enfant dans l'évolution des courants éducatifs».

Durant les assises qui se tiendront à l'auditorium, quatre thèmes seront développés. Le lundi 23 mars, on parlera de l'enfant et des courants éducatifs contemporains; que sont ces courants? quelles conséquences ont-ils pour l'enfant? comment influencent-ils l'élaboration des projets éducatifs? Le mardi 24, seront abordés les aspects psychologiques des courants éducatifs en rapport avec l'enfant; de quelle façon la psychologie est-elle au service de l'éducation de l'enfant? comment s'ajustent les modes d'apprentissage de l'enfant aux fondements psychologiques? la psychologie répond-t-elle aux besoins des enseignants et aux attentes de l'enfant? Le mercredi 25 mars, seront abordés les aspects sociologiques des courants éducatifs en relation avec l'enfant; la démocratisation et l'égalité des chances existent-elles? comment dénouer la problématique individualisation de l'éducation comme socialisation **ou** socialisation comme individualisation? la culture est-elle au service de l'enfant, ou bien est-ce l'inverse? Le jeudi 26 mars, autour du débat sur le thème des valeurs dans l'éducation des enfants, on fera le point sur la promotion de ces valeurs en regard des droits de l'enfant, et pour finir, on s'interrogera sur l'avenir de l'éducation de l'enfant dans un Québec en évolution.

Après la guerre, le système scolaire québécois a subi l'influence de nouveaux courants éducatifs venus d'Europe et des Etats-Unis. Les conceptions traditionnelles se sont modifiées, spécialement à la lumière de nouvelles découvertes en psycho-

(la suite en page 2)

Les «socio-économiques»

- **Etudes avancées, Centres de recherche**
- **Service d'éducation permanente**

- page 4

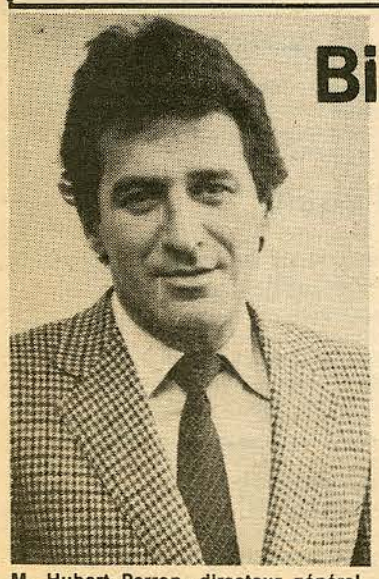

M. Hubert Perron, directeur général des bibliothèques.

Bibliothèques: réduction d'horaires

Le lundi 2 mars, mauvaise nouvelle: le comité du budget n'a pas un sou vaillant à donner, le service des bibliothèques a besoin de 40 000$ pour ses surnuméraires, le service doit se débrouiller avec ses ressources budgétaires.

Le mercredi 4 mars: entrée en vigueur des mesures entraînées par les restrictions budgétaires. En clair, les bibliothèques de l'UQAM fermeront à 9h du soir, au lieu de 11h durant la semaine; le samedi et le dimanche, elles ouvriront de midi à 17h, et non plus à partir de 10h. Quant au personnel de surnuméraires, deux sur 22 sont remerciés et les autres subissent des coupures d'heures ouvrables.

Entré en fonction en septembre 80, le nouveau directeur général des bibliothèques, M. Hubert Perron accélérait alors l'embauche de surnuméraires pour faire face à une explosion des clientèles. Ainsi, la bibliothèque centrale a dénombré plus de 52 000 entrées en janvier 81, au regard de quelque 35 000 en janvier 80; 7 000 demandes de prêt, par rapport à 6 000, et 19 400 consultations sur place en comparaison de 15 000. Même phénomène dans les points de services. A la bibliothèque des arts par exemple, la fréquentation a grimpé de 5 000 en janvier 80 à 8 500 en janvier 81; pour la même période, les prêts de documents sont passés de 1 500 à 2 000, et les consultations de livres sur place, de 4 600 à 10 250.

Or, le service des bibliothèques ne dispose que de 5 000$ de plus que l'an dernier pour faire face à la musique, le budget des surnuméraires et intermittents étant passé de 120 000$ à 125 000$, de 1980 à 1981.

Cette situation difficile, le directeur général la ramasse dans une formule: gérer la croissance des clientèles dans la décroissance des ressources.

C.A.

Conseil d'administration

A la réunion régulière du 23 février, le Conseil d'administration de l'UQAM a:
• nommé M. Jean-Claude Forcuit au poste de directeur intérimaire du module d'administration;
• nommé M. Michel Volet au poste de directeur du module d'éducation physique;
• recommandé à l'assemblée des gouverneurs le renouvellement du mandat de M. Philippe Malo comme membre du conseil d'administration de l'UQAM à titre de représentant du milieu socio-économique;
• adopté la politique de dégrèvement d'enseignement pour favoriser le développement de la recherche;
• procédé à l'ouverture de 10 postes additionnels de professeurs pour l'année 81-82;
• adopté la répartition des postes réguliers et des postes de remplacement pour l'année 81-82;
• fixé la liste des départements considérés étoilés;
• adopté le mécanisme pour le remplacement de professeurs en congé autre que de perfectionnement ou sabbatique;
• octroyé la permanence à deux professeurs;
• adopté le document «Demandes de l'Université du Québec à Montréal à la Fondation de l'UQAM» pour l'année universitaire 1981-1982;
• adopté une modification du calendrier universitaire pour l'année 81-82;
• procédé à la ratification des résolutions du comité exécutif;
• nommé les membres du Comité d'attribution de la médaille de l'UQAM pour l'année 81.

Comité exécutif

A sa réunion régulière du 17 février, le comité exécutif a:
• autorisé la signature d'un contrat entre l'UQAM et la Coopérative du Bas Saint-Laurent pour le bénéfice du CRESALA;
• autorisé la signature d'un contrat entre l'UQAM et l'Hydro-Québec pour le bénéfice du LARSI;
• fixé la moyenne-cible pour la session d'été 1981;
• procédé au renouvellement de contrats de cadres.

P.M. Bates: don de lithographies

Pat Martin Bates, artiste graveur de Victoria, qui exposait ses travaux de papier (paper works) à la Galerie UQAM tout récemment, a fait don à la Galerie et au département d'arts plastiques d'un portefolio de six lithographies.

Le portefolio intitulé: «EMILY: A Steppin's footed Lady» (1978), avait été décerné à titre posthume à Emily Carr, lors d'un hommage de The Royal Canadian Academy of Arts.

Mme Pat Martin Bates travaille à l'Université de Victoria; son exposition s'inscrivait dans le cadre d'échanges interuniversitaires, auxquelles contribuent la Galerie UQAM et le département d'arts plastiques.

SCCUQ... (suite de la page 1)

négociation où sont apparus des écarts majeurs entre les demandes syndicales et les offres de l'Université. Principalement, mentionnait M. Caron, sur les articles concernant les conditions d'embauche, les mécanismes d'évaluation, la représentation des chargés de cours aux diverses instances de l'institution. Résumant l'opposition entre les deux parties, M. Caron a soutenu que l'Université voulait maintenir les chargés de cours dans des conditions d'extériorité face à l'institution cependant que le SCCUQ tentait précisément, dans son projet de convention, de briser cette relation d'extériorité entre l'UQAM et ses chargés de cours.

Cette notion de rupture de l'extériorité, qui fonde les nouvelles revendications du SCCUQ, a d'ailleurs fait l'objet de discussions lors de cette même assemblée, d'aucuns syndiqués y percevant une remise en question de la définition actuelle de chargé de cours.

La situation au SCCUQ fera l'objet de trois assemblées syndicales cette semaine: l'AGEUQAM compte ajouter cet item à son assemblée du mercredi 11 mars, 6h30 à la salle Marie-Gérin Lajoie; le SPUQ convoque ses membres au même endroit, à 9h30 ce vendredi; le SEUQAM annoncera cette semaine où et quand se tiendra son assemblée-midi.

D.N.

Symposium... (suite de la page 1)

logie. Déjà vers les années 50, les éducateurs réalisaient qu'il fallait apporter des transformations. C'est en 1964 que le Rapport Parent amenait la mise en place de nouvelles structures d'enseignement. Et maintenant, il y a lieu d'évaluer l'acte même de l'éducation pour en arriver à une transformation par l'intérieur, qui soit centrée sur l'enfant et ses problèmes. L'enfant est l'agent de sa propre formation.

Le symposium est organisé par MM. Jean-Claude Forand et Roland Piquette, du département des sciences de l'éducation ainsi que par M. Juan Wood, directeur du module préscolaire et primaire (perfectionnement), avec la collaboration de Mlle Josée Harbec, secrétaire au département. Présenteront des communications plusieurs spécialistes oeuvrant dans des cégeps, à la CECM, à l'INRS, à l'U. de M., au ministère de l'Education, ainsi qu'à l'UQAM. L'entrée est libre.

C.A.

l'uqam bloc-notes

Conférences de Mme R. Trempe

Mme Rollande Trempe, spécialiste de l'histoire du mouvement ouvrier français, est présentement l'invitée du département d'histoire de l'UQAM. Professeur titulaire à l'Université de Toulouse-Le Mirail (France), elle est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont l'importante étude intitulée «Les mineurs de Carmaux». Elle a déjà participé à plusieurs activités d'enseignement au département et prononcera, au cours des prochaines semaines, les communications suivantes:
• le lundi 9 mars, 13h00, «Le patronat minier», dans le cadre du cours «Structures et rôles de la bourgeoisie au XIXe siècle» (A-2660);
• le mercredi 11 mars, 17h00, conférence publique intitulée «Tendances récentes de l'historiographie et constitution d'une histoire globale de la classe ouvrière»;
• le mercredi 17 mars, poursuite en atelier de la réflexion sur ce dernier thème, à l'invitation du Groupe de recherche sur l'histoire des travailleurs (A-6290).

Conférences en géo

Prochaines conférences au département de géographie: le **jeudi 12 mars**, M. Alfred Pletsch, géographe de l'Université de Marbourg (RFA): «Changements et aménagement de l'espace agricole au Québec et en République fédérale allemande.» Le **jeudi 19 mars**, M. Cole Harris, du département de géographie de l'Université de British Columbia (Vancouver): «Quelques pensées d'un géographe de l'ouest sur le Québec d'autrefois.» Le **mercredi 25 mars**, M. Hughes Morrisset, directeur de l'OPDQ: «La géographie applicable.» Ces conférences ont été organisées par M. Frank Remiggi.

Exposition de finissants en arts plastiques

Sept finissants en arts plastiques exposent leurs oeuvres à la Galerie UQAM du 10 au 29 mars. On y verra une majorité de sculptures, de peintures et de gravures. Une trentaine d'oeuvres au total.

Cette exposition n'a ni titre, ni thème particulier, chacun des étudiants ayant développé sa propre thématique à l'intérieur d'un travail de recherche qui tient lieu de thèse en arts plastiques. Une exposition vient couronner le tout.

Présenteront leurs travaux: Rusdi Genest, Bernard Rousseau, Pierre Fortier, Denis Schneider, Andrée Pagé, Denis Malo, Lise Landry.

C'est en vertu d'une entente Galerie UQAM-Département d'arts plastiques, que les finissants peuvent profiter des espaces de la Galerie pour exposer leurs oeuvres, soit en mars, soit en novembre de chaque année.

L'UQAM au Canal 10

Dans sa livraison du 26 janvier, le journal **l'uqam** annonçait pour la fin février la télédiffusion de cinq émissions éducatives réalisées par le Service de l'éducation permanente (SEP), dans le cadre de la série «Science et technologie» (Télé-Métropole, tous les vendredis soirs à 20h00). Le SEP avise les téléspectateurs des changements d'horaire et de programmation suivants:
• le vendredi **3 avril**, «Le corps humain et la chaleur»;
• le **10 avril**, «Le monde des images et des sons: la mediasphère»;
• le **17 avril**, «La bureautique»;
• le **24 avril**, «Ecologie et pollution»;
• le **1er mai**, «La chimie alimentaire».

«Une éducation à éduquer»

«Une éducation à éduquer», volume paru en août 1979 aux Editions France-Québec, vient de faire l'objet d'une réédition. L'auteur est M. Renald Legendre, professeur au département des sciences de l'éducation, qui donne présentement toute une série de conférences auprès de divers groupes et organismes, en rapport avec cette publication.

Léo A. Dorais: un prochain livre

M. Léo A. Dorais, recteur de l'UQAM, de 1969 à 1974, est à mettre la dernière main à son prochain livre qui, dit-il, sera «l'envers de la médaille» du premier intitulé: «L'autogestion universitaire: autopsie d'un mythe».

Celui-ci aura probablement pour titre: «L'autogestion universitaire: les conditions d'un rêve».

M. Dorais estime que «la formule de l'Université du Québec est celle de l'avenir... Il n'y a plus vraiment d'autre option», pense-t-il. Il ajoute: «Puisque j'ai fait l'autopsie du mythe, je sais à peu près comment ça pourrait marcher...»

Reviendrait-il au milieu universitaire qu'il a quitté pour l'ACDI et maintenant pour le Secrétariat d'Etat?

«J'ai passé plus de vingt ans de ma vie dans les universités, et je viens de vivre dix années au gouvernement fédéral. Je ferais bien autre chose. On m'a approché du Québec. Et vous savez ce qui m'aurait plu? Un ministère à vocation économique... et là travailler sur la structure industrielle. Je me trouverais dans un domaine complètement différent. Il faut se développer des passions de temps en temps. Ce n'est pas mon idéal d'aller m'alcooliser dans une ambassade...»

H.S.

lettres à l'uqam

Un référendum pour la reconnaissance d'associations étudiantes?

Avant de procéder à l'analyse du nouveau document dont vous parlez dans **l'uqam** («L'UQAM reprend la consultation», 16 février), il m'apparait important de reprendre certains extraits du rapport de MM Claude Corbo et Gilbert Dionne:

«Le droit d'association est un droit fondamental dans les sociétés contemporaines...»

Cette phrase définit bien la vision que nous devons avoir et même davantage puisque l'une des missions de l'UQAM n'est-elle pas de développer la conscience sociale des individus:

«Le groupe de travail croit que la question de la reconnaissance d'une association générale d'étudiants doit être tranchée par les premiers intéressés — les étudiants eux-mêmes.»

Cette idée permet d'éliminer la première hypothèse mentionnée par le document, soit la politique du monopole, puisqu'une telle solution créerait rapidement un rappel des événements douloureux vécus l'année dernière.

Ce malaise a déjà créé l'atomisation de la vie et de la participation modulaire, puisque ce niveau ne permet plus aux étudiants de se retrouver dans une instance qui gère pourtant la majorité de leur enseignement. L'autre raison de cette situation est le manque de considération que l'Université a fait subir à cette instance qui malgré tout a su, dans bien des cas, faire valoir son dynamisme. L'adoption de cette hypothèse favoriserait le phénomène de démobilisation modulaire puisque le C.E.M. serait alors incapable d'être l'unique représentant de leurs étudiants tel que par le passé.

La deuxième hypothèse du document, la politique de pluralisme, ne résoud en rien les problèmes que posent les domaines de juridiction entre les associations. Les mélanges farfelus d'associations que nous pouvons facilement entrevoir seraient l'extrême opposé de la politique du monopole puisqu'elle enlèverait rapidement la saine hétérogénéité à l'intérieur des associations étudiantes. De plus, elle mettrait en cause les pouvoirs attribués aux associations alors reconnues.

La troisième hypothèse, politique des associations étudiantes de base, nous est présentée sous cette forme:

«Elle a le mérite de pourvoir les étudiants... dans des pouvoirs et des moyens de s'organiser sur la base même de ce qui justifie leur présence à l'Université.»

Cette hypothèse est la pierre angulaire de toute base d'association étudiante, puisqu'elle permet aux C.E.M. et aux A.M.E. d'être enfin reconnues et d'avoir des moyens financiers pour évaluer et s'affirmer. Cette troisième voie reconnaît également le droit de s'associer et de déléguer une partie de ses pouvoirs dans l'intérêt de toute la communauté.

La politique de la pluralité des associations étudiantes vient s'y greffer et ouvre la porte à l'affiliation des associations de base, vers une ou des association(s) générale(s). Toutefois doit-on obliger les associations de base à se réunir dans une structure suprême? Il serait prétentieux d'y répondre. Il faudrait donc permettre aux étudiants de choisir eux-mêmes la politique de reconnaissance à laquelle ils seront soumis, soit par l'organisation d'une consultation par référendum.

Serge Lusignan,
étudiant au module d'administration

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'uqam

Volume VII, numéro 21
9 mars 1981

publié par
section information
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué. H3C 3P8

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.
Tél.: 282-6179

photos: **service de l'audiovisuel**
Dépôt légal: premier semestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec

La bourgeoisie canadienne, une bourgeoisie comme les autres?

Qui, des capitalistes canadiens ou américains, contrôle l'économie au Canada et partant, le pouvoir politique? Parmi les grands débats qui ont traversé l'histoire du mouvement ouvrier au Canada, celui entourant cette question est loin d'être clos. C'est pourquoi Richard Desrosiers, professeur au département d'histoire, a entrepris une recherche sur le sujet en collaboration avec M. Julien Sher, à la lumière des grands courants d'interprétation de l'histoire économique au pays. Les résultats ont été publiés dans la revue Octobre, no 9.

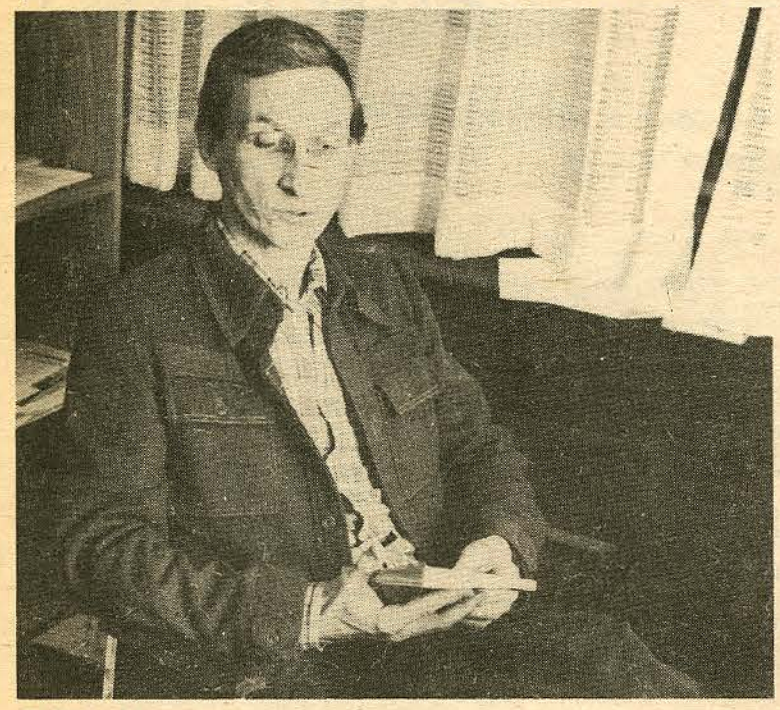

M. Richard Desrosiers

Peu d'études du genre ont été réalisées en français, explique M. Desrosiers, et celles qui existent reprennent tout simplement l'analyse d'un courant majoritaire au Canada anglais: à savoir que l'économie canadienne est contrôlée par l'impérialisme américain. Une exception: l'ouvrage récent de Jorge Niosi, professeur au département de sociologie, qui démontre au contraire le contrôle qu'exerce la bourgeoisie canadienne sur l'économie du pays, bourgeoisie qui ne serait pas tout à fait «normale» en l'absence d'un capital financier canadien.

Chiffres à l'appui, Richard Desrosiers confirme le contrôle de l'économie canadienne par une bourgeoisie autochtone; mais il entreprend en outre de démontrer que celle-ci est «normale», i.e. monopoliste et impérialiste, bien assise sur un capital financier dont elle a également le contrôle. Pour ce faire, il passe en revue les diverses analyses sur le sujet, présente une foule de données puisées dans les publications officielles du gouvernement (Statistique Canada), les journaux financiers, les revues spécialisées dans les questions économiques (Financial Times, Business Week, Financial Post, etc.).

Première constatation: la bourgeoisie canadienne exerce sur l'économie du pays un contrôle incontestable; en effet, 69% des capitaux actifs au Canada (excluant les banques et les compagnies d'assurance) appartiennent aux Canadiens, contre 24% aux américains; quant aux institutions financières, elles sont contrôlées à près de 90% par la bourgeoisie canadienne; dans l'ensemble, celle-ci est puissante et présente dans tous les secteurs, sauf dans celui de l'automobile (Statistique Canada, 1976).

Deuxième constatation d'importance que fait M. Desrosiers: le caractère monopoliste et impérialiste de la bourgeoisie canadienne ne fait aucun doute: la très forte concentration des capitaux (plus importante ici qu'aux Etats-Unis), l'existence d'un capital financier canadien (contrôle par les mêmes groupes des banques et des industries), l'exportation massive de capitaux, la participation canadienne au «partage» économique et politique du monde, autant de faits qui en témoignent. «D'autres pays capitalistes n'ont pas de colonies, ajoute-t-il, ce qui n'affecte en rien leur nature impérialiste.»

A son avis, cette réalité a des implications politiques considérables, tant chez les intellectuels que chez les travailleurs: Quelle doit être la cible principale du mouvement ouvrier? Comment doit-il articuler la lutte pour le socialisme et les combats contre la mainmise étrangère au pays? Ces questions, de même qu'une analyse plus fouillée des rapports entre les bourgeoisies canadienne et américaine, des conséquences de la mainmise américaine au Canada, seront approfondies dans une deuxième étape de la recherche. Les résultats de ces travaux seront également publiés par la revue Octobre.

C.G.

les gens d'ici

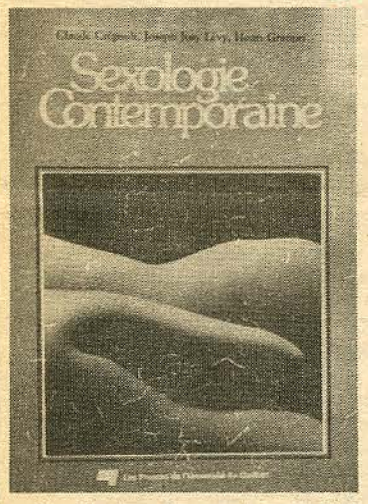

Sexologie. Ce seul mot fait bondir ces temps-ci bien des gens, surtout qu'il est question de le laisser entrer dans les écoles. Ceux qui s'interrogent — parents, commissaires scolaires, éducateurs, fonctionnaires, docteurs de l'âme et du corps, spécialistes des lettres ouvertes aux journaux — auraient de quoi nourrir leur réflexion en lisant **«Sexologie contemporaine»**. C'est un gros bouquin de 422 pages, mais qui se lit facilement parce que découpé en textes courts et bien tapés.

Publié par trois professeurs du département de sexologie de l'UQAM, **MM. Claude Crépault, Joseph Levy, Henri Gratton**, «Sexologie contemporaine» reflète l'état des connaissances scientifiques en sexologie. Quinze chercheurs d'ici et de l'étranger y ont collaboré. Ils comptent parmi les plus connus dans le domaine sexologique.

Les auteurs ont regroupé les textes par thèmes. Six en tout et partout:

- les déterminants bioculturels de la sexualité humaine;
- ontogénèse de la différenciation sexuelle et de la conduite érotique;
- les composantes psychiques et physiologiques de la fonction érotique;
- déviations et troubles de la fonction érotique;
- sexologie et phénomènes connexes.

Chacune des six parties du recueil est elle-même subdivisée et fait appel à la réflexion de plus d'un sexologue.

Le livre s'ouvre sur «...une esquisse d'histoire ayant pour fondements les spéculations de certains penseurs en biologie, médecine, psychologie, droit, criminologie, sociologie, ethnologie, etc. (...) La pensée des auteurs choisis est compréhensible si l'on a soin de la situer dans les courants de pensée qui caractérisent les périodes ou orientations préscientifique, scientifique et proprement sexologique», écrit Henri Gratton (professeur de l'UQAM décédé il y a quelques semaines à peine).

Le volume se termine par une réflexion «sur la sexualité et son éducation». Jean-Marc Samson rappelle, comme le faisait il y a 2 300 ans le sage Confucius: «...Pour éviter la guerre, il faut commencer par définir les mots». L'auteur s'y attelle. Tandis que MM Claude Crépault et Jean-Pierre Trempe, analysent une forme bien particulière de l'amour «que l'on appelle habituellement amour-passion ou passion amoureuse».

Au chapitre VI, l'un des auteurs du volume, Joseph Josy Levy, traite du sujet: «Expérience érotique et civilisations». Il y souligne, entre autres choses, que peu d'études se sont attardées «à dégager les caractéristiques et les objectifs de l'expérience érotique, en particulier dans la rencontre hétérosexuelle». Son propos vise «à repérer certaines des tendances significatives que l'on peut déceler à ce sujet, selon les courants de civilisations».

«Sexologie contemporaine» propose, en annexe, une liste de revues et livres généraux de sexologie. Cela ajoute encore à l'intérêt de ce volume publié aux Presses de l'Université du Québec et vendu dans les librairies au coût de 22$.

H.S.

Service de consultation juridique

S'en sortir ensemble

Selon l'équipe du service de consultation juridique, les problèmes reliés au chômage, au divorce, au logement, sont ceux qui touchent le plus grand nombre d'étudiants qui viennent y chercher de l'aide. Aussi le service a-t-il planifié pour cette session des rencontres d'information sur ces trois sujets susceptibles, dans plus d'un cas, de remplacer avantageusement les consultations individuelles.

Entre 12h et 13h30, au local Aquin-2490, tous les lundis, on aborde les problèmes de logement; les mercredis, les cas de divorce; les jeudis, les questions de chômage. A l'occasion, des invités de l'extérieur, spécialistes dans l'un ou l'autre domaine juridique, viendront compléter l'information.

Ces travaux de groupe, assurent Françoise de Cardaillac et Michel Dansereau, obéissent au même esprit qui a toujours animé le service: «Nous concevons ces démarches collectives dans une perspective d'auto-éducation. Sans devenir des encyclopédies ou des spécialistes, nous croyons que les gens peuvent apprendre à se débrouiller par eux-mêmes ou du moins avec un minimum d'encadrement. Démystifier la «chose juridique», cesser de compter sur des spécialistes lorsque cela n'est pas vraiment nécessaire ou sur l'Etat paternaliste, s'orienter vers des associations ou organisations populaires qui peuvent les conseiller et soutenir leurs démarches.»

La pratique du cas à cas se poursuit toujours au local A-2480 alimentée cette année par une banque de travaux effectués par des étudiants de 1ère, 2e ou 3e années de bacc. Ces mêmes travaux, plutôt que de rester sur les tablettes, peuvent également être consultés par des organismes de l'extérieur.

D.N.

Mémoire du CERSE

Gaz naturel: éduquer le public!

Les Québécois ont toujours une peur bleue du gaz naturel; à cet égard, le gouvernement devrait éduquer le public, ont souligné des professeurs de l'UQAM devant la Commission parlementaire sur les plans d'investissements d'Hydro-Québec, qui tenait récemment ses assises dans la Vieille Capitale. Selon eux, il vaut mieux réserver l'énergie d'origine hydraulique à des fins plus spécifiquement industrielles pour le développement de l'économie du Québec.

«Il serait malheureux que l'énergie hydroélectrique, si noble, serve au chauffage des espaces quand une autre, tout aussi efficace et tout aussi propre, comme le gaz naturel, pourrait remplir cette fonction», ont noté les auteurs du mémoire, les professeurs **Yvon Pageau** et **Alfred Jaouich**, des sciences de la Terre, **André Hade**, de chimie, et **André Chodorowski**, responsable scientifique du CERSE.

D'après eux, on ne saurait faire grief à l'Hydro-Québec de ne pas prévoir une plus grande pénétration du gaz naturel pour le chauffage des espaces, particulièrement dans le secteur résidentiel, et encore moins lui reprocher de ne pas faire la promotion du gaz naturel. Ce n'est pas son mandat de faire la promotion d'une forme d'énergie concurrente». Le gouvernement, ont-ils mentionné, «a posé un bon geste qui fait de la distribution du gaz naturel une entreprise d'Etat. Souhaitons que celle-ci verra à vendre le GN aux Québécois».

Aux yeux des professeurs, le plan d'investissements d'Hydro-Québec est audacieux. Mais il ne s'agit pas de le réduire, il s'agit de le canaliser afin de l'utiliser d'une manière optimale et non seulement maximale. Et pour le bénéfice des Québécois d'abord. Nous voyons mal que la carte hydro-électrique au Québec serve à vendre de l'électricité en dehors de la province, à des concurrents qui l'utiliseraient pour monter des complexes industriels... Il est de beaucoup préférable que l'Hydro-Québec et le gouvernement attirent ici les grandes entreprises qui ont un besoin spécifique d'électricité» notent-ils.

Par ailleurs, ils ont rappelé combien était importante la question de l'économie d'énergie, mentionnant au passage que «l'économie d'énergie, c'est l'énergie la moins chère.»

Le mémoire qui était présenté au nom du CERSE, aurait été bien reçu par le ministre Bérubé et l'ensemble des députés péquistes présents. Par contre, le responsable du dossier de l'énergie pour l'Opposition, M. Pierre Fortier, se serait montré en désaccord avec plusieurs points du document et, semble-t-il, aurait préféré parler de l'UQAM comme institution plutôt que du mémoire présenté devant la Commission.

C'est sous le titre de: «L'avenir de l'électricité dans le contexte énergétique québécois» qu'a été déposé le document du CERSE à la Commission parlementaire sur les plans d'investissements d'Hydro-Québec.

H.S.

100e anniversaire de Teilhard

On marquera à l'UQAM le 100e anniversaire de la naissance de Pierre Teilhard de Chardin, le mardi, **10 mars, à 20h15**, en la salle A-2860 du pavillon Hubert-Aquin. L'entrée est libre.

M. Yvon Pageau, paléontologue, directeur du département des sciences de la Terre, prononcera à cette occasion une conférence intitulée «L'apparition de l'Homme».

C'est dans une perspective avant tout paléontologique, plutôt que philosophique ou théologique, que M. Pageau abordera l'oeuvre de Teilhard de Chardin. Après avoir traité de la question de l'origine de l'homme, il touchera au problème de la finalité de l'évolution et de l'orthogénèse.

Les «socio-économiques» à l'UQAM (4)

Etudes avancées et Centres de recherche: une amorce de participation

Par Claude Asselin

Les propos qui suivent s'inspirent principalement des commentaires et réflexions de: M. Prosper Bernard, directeur du programme de maîtrise en administration des affaires [MBA]; MM. Denis Bertrand, doyen des études avancées et de la recherche, ainsi que François Carreau, doyen adjoint; Madame Luce DesAulniers, directrice du certificat de 2e cycle en thanatologie; M. Roland Foucher, directeur du Centre de recherche en gestion [CRG], de M. Pierre Gladu, directeur du service de l'éducation permanente [SEP].

* * *

La participation de représentants socio-économiques aux programmes d'études avancées se limite, à toutes fins utiles, à ceux de 2e cycle, de caractère professionnel et axés directement sur les besoins du milieu. C'est notoirement le cas pour la maîtrise en gestion de projet, la maîtrise en administration des affaires, la maîtrise en sciences de l'environnement, le certificat en prévisions météorologiques, le certificat en thanatologie.

Cette carence de participation s'explique en partie par la présence d'un fort pourcentage d'étudiants à temps partiel aux études supérieures, comme par exemple à la maîtrise en sciences de l'éducation; à 80%, ces étudiants sont des enseignants en exercice. En outre, les étudiants de maîtrise mènent leurs travaux de recherche sur une base relativement personnelle, après une petite scolarité. Ainsi un candidat à la maîtrise en histoire pourra-t-il faire sa recherche documentaire aux archives nationales, à Ottawa.

* * *

Le certificat de 2e cycle en thanatologie, de création récente, illustre éloquemment la présence et le rôle de ressources humaines externes dans un programme d'études supérieures. Offert aux praticiens de la santé et des services sociaux (médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, etc.) qui sont en contact avec des mourants et des familles confrontées avec la mort, le certificat ne reçoit que des étudiants à temps partiel, c'est à souligner; il est né, il a été pensé, il est géré en étroite et constante collaboration avec les gens de l'extérieur. D'une part, un comité consultatif se réunit fréquemment — huit fois depuis septembre 80 — pour traiter des politiques du certificat. Il se compose de personnes intéressées depuis longtemps au programme, et qui ont des activités, soit de soins quotidiens, soit de coordination d'équipes, soit de gestion de services sociaux: psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux, infirmiers, gérontologues. D'autre part, trois personnes issues de ce groupe siègent au comité de programme, de pair avec six étudiants et six professeurs. Elles font le lien, elles assurent l'adéquation entre le programme et les besoins du milieu dans un esprit de réflexion sur l'expérience engagée depuis l'ouverture du certificat. En mars, une journée d'études sera l'occasion de se pencher sur l'orientation du programme, sur sa philosophie dans le contexte socio-culturel nord-américain dans une optique de service à la collectivité, qui est de redonner au milieu ce que celui-ci apporte à l'Université.

Solidement ancrée depuis 4 ans dans la vie universitaire, **la maîtrise en administration des affaires [MBA]** a de son côté une politique bien établie de recours aux membres socio-économiques. Son comité-conseil est constitué d'une dizaine de PDG venant des secteurs privé, public et para-public. Leur rôle est double: ils collaborent avec le directeur à la confection et à l'évaluation du programme, et accessoirement, s'occupent du placement des diplômés. Ils font en quelque sorte le pont entre l'Université et l'entreprise. Semblable structure existe non seulement depuis la mise en marche de la maîtrise en administration mais l'a précédée d'une période de vastes consultations. C'est le directeur du programme qui prend contact avec les éventuels membres socio-économiques et les désigne. Leur mandat est de deux ans ad hoc. Le comité-conseil se réunit trois fois l'an ou plus souvent s'il le faut. Au conseil de programme se retrouvent six étudiants, six professeurs et trois socio-économiques, dont deux sont diplômés du MBA-UQAM et l'autre, directeur de l'association des MBA.

* * *

Le désir profond d'une présence active de membres socio-économiques s'est manifesté comme une sorte de pertinence sociale dès l'apparition d'unités multidépartementales de recherche fondamentale et appliquée, telles que le CRESALA, le CERSE, le LARSI.

Avec les années et l'habitude aidant, une certaine «jurisprudence» a pris corps. Cependant, un projet de politique réglementaire globale semble poindre à l'horizon. En effet, dans le cadre d'une présente consultation effectuée auprès des départements sur l'organisation et le financement de la recherche, un document de travail, préparé par le doyen des études avancées et de la recherche, propose à la réflexion plusieurs éléments nouveaux. Advenant leur adoption, on pourrait entrevoir une plus grande implication des socio-économiques à la vie des laboratoires et centres de recherches.

Parmi ces éléments nouveaux, on relève une meilleure définition des centres et laboratoires de recherche, précisant leurs mandats, leurs ressemblances et leurs différences; l'institutionalisation de comités scientifiques dans la structure d'organisation; une clarification et une meilleure articulation des mandats du comité de direction, du comité scientifique, du directeur et de l'assemblée des membres pour les centres et laboratoires de recherche. Ainsi que le prévoit le point 1.4.4 B a. du document de travail («Politique et règlement concernant l'organisation et le financement de la recherche à l'Université du Québec à Montréal, 3e version, déc. 80»), le comité de direction est formé du directeur, des représentants des principales unités impliquées (départements et programmes d'études avancées) pour un maximum de cinq, et d'un nombre au moins égal de membres venant de l'extérieur de l'Université. Ces membres sont nommés par le conseil d'administration de l'UQAM, sur recommandation du comité scientifique de l'unité. Le comité de direction a pour mandat de proposer les priorités de recherche dans le cadre du plan triennal, ainsi que les modes de financement requis pour assurer le financement de l'infrastructure et des projets de recherche; d'évaluer les résultats et la progression des projets de recherche; de recommander le dépôt du rapport annuel au doyen des études avancées et de la recherche de même qu'aux instances législatives, et enfin, d'approuver les règlements internes et de donner son avis sur les candidats à la direction de l'université.

* * *

Institué de fraîche date, le Centre de recherche en gestion (CRG) veut promouvoir la création d'équipes de recherche en sciences de la gestion autour d'orientations qui prennent en compte les intérêts des professeurs, les besoins de la communauté, les programmes d'enseignement de l'Université et les missions de celle-ci. Le centre cherche en outre à établir des liens plus étroits avec la communauté qu'il dessert, ainsi qu'à faciliter la formation à la recherche en sciences de la gestion d'étudiants «gradués» et de 1er cycle. Les projets de recherche appliquée s'inscrivent dans une triple thématique: l'innovation, l'efficacité et la gestion; la consommation; le travail. Même si l'accent porte sur la recherche appliquée, le CRG tend aussi à favoriser l'essor de la recherche fondamentale en regard d'aspects précis.

Pour rendre concrets ses liens avec le milieu professionnel de la gestion, le centre entreprend de composer son conseil d'administration de professionnels de la gestion qui oeuvrent dans des domaines reliés aux unités de recherche. C'est ainsi qu'à ce jour, le conseil en voie de formation compte déjà des ressources humaines externes en matière de consommation agro-alimentaire, de regroupement d'entreprises, de PME face au développement régional, et de financement. S'adjoindront à ce noyau des intervenants de l'extérieur en tourisme, en gestion des associations, en organisation du travail, en gestion de projet (en liaison avec le programme d'études du même nom). Le conseil d'administration, que le centre appelle symboliquement un niveau de complicité avec l'extérieur, a pour tâches de fournir des inputs quant aux orientations de recherche, de donner des avis, d'aider les intéressés à trouver des milieux d'expérimentation et de réalisation de projets, de contribuer à susciter de nouveaux projets, d'entériner les orientations suggérées par le comité scientifique — lui-même en voie de formation et d'approuver le budget. Outre la présence de socio-économiques au conseil, présence sous le qualificatif de gardiens des besoins sociaux de l'extérieur, le centre songe à un mécanisme non-officiel de participation externe sous forme d'un membership contributoire qui donnerait lieu à des déjeuners-causeries sur les attentes de recherche dans le milieu.

Extraits de textes officiels

Règlement des études de 2e et 3e cycles (no 8) - UQAM

Article 1.04.2 «Si les objectifs du programme relèvent entièrement de la responsabilité d'un seul département, le comité départemental de programme d'études avancées est composé: d'au moins deux et d'au plus six professeurs d'un même département dont le directeur du programme..., d'un nombre égal d'étudiants inscrits au programme et désignés par eux, et **normalement** de personnes extérieures à l'Université, nommées par le comité et dont le nombre doit être inférieur ou égal au quart du nombre total d'étudiants et de professeurs...

Les services à la collectivité Résolution 79-CE-2421 de la commission des études de l'UQAM:

Paragraphe 17.
QUE soit créé un Comité des services à la collectivité auprès de la Commission des études, de la Sous-commission des études avancées et de la recherche et de la Sous-commission du premier cycle:

17.1 QUE le Comité soit composé de la façon suivante:
- **1.1** Huit (8) personnes représentant les groupes ou organismes extérieurs à l'Université nommés par la Commission des études, suite à une demande formulée par ces groupes ou organismes;
- **1.2** Huit (8) personnes de l'Université nommées par la Commission des études dont six (6) professeurs en provenance de chacun des six grands secteurs d'activités, d'un membre du service de l'éducation permanente et d'un membre des services aux étudiants;
- **1.3** QUE le président du Comité recommande à la Commission des études la composition de la représentation des membres de l'Université;
- **1.4** QUE le Comité soit présidé par le directeur du service de l'éducation permanente;
- **1.5** QUE la durée du mandat des membres soit d'une année, renouvelable;
- **1.6** QUE le Comité se donne un quorum de 50% de chacune des parties;

Au service de l'éducation permanente: une présence prépondérante

En juin 79, la commission des études reconnaissait formellement les services à la collectivité comme une nouvelle mission distincte, mais intégrée à celles de l'enseignement et de la recherche. Un comité des services à la collectivité était institué, de même qu'un comité conjoint (UQAM-CSN-FTQ.)

Le comité des services à la collectivité est formé pour moitié de représentants de groupes populaires et syndicaux. Pour l'année 80-81, ces collectifs sont: la Fédération des Femmes du Québec, l'Institut canadien d'éducation des adultes, la CSN, la Fédération des ACEF, l'Association des radio-diffuseurs communautaires du Québec, la Société pour vaincre la pollution, le Conseil métropolitain de l'Age d'Or.

Soit en leur nom, soit en celui de regroupements ou organismes dont ils se font les porte-parole, ces collectifs sont demandeurs de services en enseignement et en recherche. Ils n'ont pas pour objectif l'obtention de diplômes. Leur but, c'est de contribuer à transformer les conditions socio-économiques. Dans un esprit de support à la promotion collective, ils présentent et définissent les requêtes d'individus regroupés qui prennent leurs affaires en main. Chacune des demandes de projet fait l'objet d'une étude d'opportunité sociale. Puis la qualité méthodologique est évaluée par le comité d'aide financière aux chercheurs (CAFAC), s'il s'agit d'une recherche. Ou par le comité d'évaluation des programmes de 1er cycle (CEPREC), dans un cas de formation. A ce jour, au delà de 50 projets de recherche ont été retenus et subventionnés, auxquels ont participé des chercheurs de l'UQAM, dans de multiples domaines: santé et sécurité au travail, conditions salariales, pratiques pédagogiques, mass media, etc.

Avec la participation des coordonnateurs du service de l'éducation permanente (SEP), la mise à contribution de ressources professorales et de support, — les services aux étudiants, certains services de soutien, par exemple — se sont déroulées de nombreuses activités de formation: accueil de groupes, colloques, conférences, débats, sessions d'animation; consultations scientifiques et techniques, expertises de laboratoire, diffusion de documents didactiques.

Le comité conjoint UQAM-CSN-FTQ chapeaute plus particulièrement les projets de recherche et d'enseignement de nature syndicale, qui émanent de l'une ou l'autre des parties prenantes au protocole UQAM-CSN-FTQ. C'est une sorte de partenaire quasi externe, un organisme de liaison à la frontière de l'Université et des milieux syndicaux. Dans son fonctionnement, l'accord des trois parties est nécessaire.

Cet article est le dernier d'une série de quatre, portant sur les «socio-économiques» à l'UQAM.